



AVIS DE PUBLICITÉ

MARCHÉ DE TRAVAUX

N° 2023-03

Procédure adaptée (articles L.2123-1, R.2123-1 et suivants du Code de la commande publique)

Acheteur public :

Commune de Châtillon-le-Duc
1 place de la mairie
25870 Châtillon-le-Duc

Objet du marché et description du marché : Réhabilitation et rénovation énergétique du Groupe Scolaire de Châtillon le Duc, le marché est prévu d'être alloté en 14 lots (lot n° 2 à lot n° 15 selon la liste jointe)

Procédure : Le marché est passé selon la procédure adaptée. La procédure est une procédure ouverte où toutes les entreprises peuvent remettre une offre.

Lieu(x) d'exécution : La commune de Châtillon-le-Duc

Lieu d'obtention du dossier de consultation : Le dossier de consultation complet peut être consulté et téléchargé sur le profil acheteur suivant : www.marches-securises.fr

Date limite de remise des offres : 26 mai 2023, à 17 heures.

Critères de choix :

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

- Valeur technique (55%)

- Prix (45%)

La note globale de l'offre est obtenue en additionnant les notes pondérées de la valeur du prix et de la valeur technique. Les opérateurs qui auront remis les offres, ayant obtenu la note maximale seront proposés à l'attribution du marché.

Valeur technique

La valeur technique de l'offre est évaluée au regard des éléments fournis dans le cadre du mémoire technique remis par le candidat et est notée sur 55 points ; les sous-critères de notation du critère technique sont identiques pour tous les lots

MOYENS HUMAINS		40%
	Effectifs, présentation de l'équipe, organisation, encadrement	20%
	Qualification et expérience (fourniture des CV)	10%
	Adéquation de l'effectif vis-à-vis du planning	10%
MOYENS TECHNIQUES / MATÉRIEL		30%
APPROCHE ENVIRONNEMENTALE		30 %
	Approche environnementale proposée par l'entreprise : : limiter la consommation énergétique, limiter les déchets produits, limiter les transports, mise en œuvre de recyclage	15%
	Prise en compte des nuisances apportées par l'intervention de l'entreprise : analyse des nuisances produites et réponses apportées pour les limiter	15%
TOTAL		100%
<i>ramené à la pondération finale</i>		<i>55%</i>

Prix

L'offre la moins disante obtient la note maximale de 45 points.

Les autres offres obtiennent une note calculée avec la formule suivante :

$45 \times (\text{Prix de l'offre la moins disante} / \text{Prix de l'offre considérée})$.

Le résultat obtenu forme une note sur 45 points à laquelle est appliquée la pondération prévue pour le lot considéré.

Date d'envoi à la publication : 13 avril 2023.